



**Convention Internationale de 1992
du 27 novembre 1992 portant création d'un
Fonds international d'indemnisation pour les dommages
dus à la pollution par les hydrocarbures
(Convention de 1992 portant création du Fonds)**

RS 0.814.292; RO 2007 1913

Champ d'application le 27 juillet 2016, complément¹

Etats parties	Ratification Adhésion (A)	Entrée en vigueur
Côte d'Ivoire	8 juillet 2013	8 juillet 2014
Nicaragua	4 avril 2014 A	4 avril 2015
Serbie	25 mai 2011 A	25 mai 2012
Slovaquie	8 juillet 2013 A	8 juillet 2014

¹ La présente publication complète celles qui figurent au RO 2007 1913, 2009 3729 et 2012 5795.
Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (www.dfae.admin.ch/traites).

